

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

les nouvelles modalités du vote

- Archives - année 2010 / 2011 - La FSU - SNUipp.FSU - élections professionnelles : octobre 2011 -

Date de mise en ligne : vendredi 1er juillet 2011

SNUipp-FSU 65

Organisées **du 13 au 20 octobre prochains**, les élections professionnelles permettront de désigner les délégués aux Commissions Administratives Paritaires (CAP Départementale et CAP Nationale), ainsi que les représentants aux Comités Techniques (Académique et Ministériel) et les représentants aux Commissions Consultatives Paritaires (CCP). Le SNUipp-FSU présente ses candidats aux CAPD et à la CAPN. En revanche, pour ce qui concerne les représentants aux Comités Techniques, ses candidats se présenteront sur les listes de la FSU. En effet, pour la première fois cette année les représentants aux CT seront directement élus, et non pas désignés en fonction des résultats des CAPD.

Vote électronique uniquement

Autre nouveauté, le vote est exclusivement organisé en ligne. Chaque enseignant recevra dans la deuxième quinzaine de septembre un identifiant et un mot de passe spécifiques sans lesquels il sera impossible de voter.

Agir sur la gestion de la carrière et des moyens

Les délégués aux CAPD et à la CAPN interviennent sur tout ce qui concerne la carrière (mouvement, mutations interdépartementales, affectation à l'étranger, promotions, accès au corps des PE ou à la hors-classe, demandes de temps partiels ou de disponibilités, de congés formation ou de stages ...). Les Comités Techniques interviennent sur la gestion des moyens (carte scolaire, moyens pour la formation), l'hygiène, la sécurité, les conditions de travail, le respect des règles statutaires, le développement des compétences et qualification professionnelle ... D'où l'importance de participer aux 4 scrutins. Les CCP concernent les non titulaires de contrat public (assistants d'éducation, intervenants langues vivantes ...).

Un espace en ligne sur SNUipp.fr

Dès à présent, le SNUipp met en ligne un espace entièrement dédié aux élections professionnelles du mois d'octobre. Progressivement enrichi par une série d'articles, cet espace présentera les nouvelles modalités de vote, renseignera sur les personnels concernés, les enjeux de ces élections et les engagements de ses candidats. En 2008, le SNUipp avait recueilli 47% des suffrages, résultat faisant de lui le syndicat le plus important du premier degré.